



Annexe 4 : Situation du projet dans l'environnement proche et lointain

4. PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE



1. Rue de Marsilly



2. Rue de la Grange



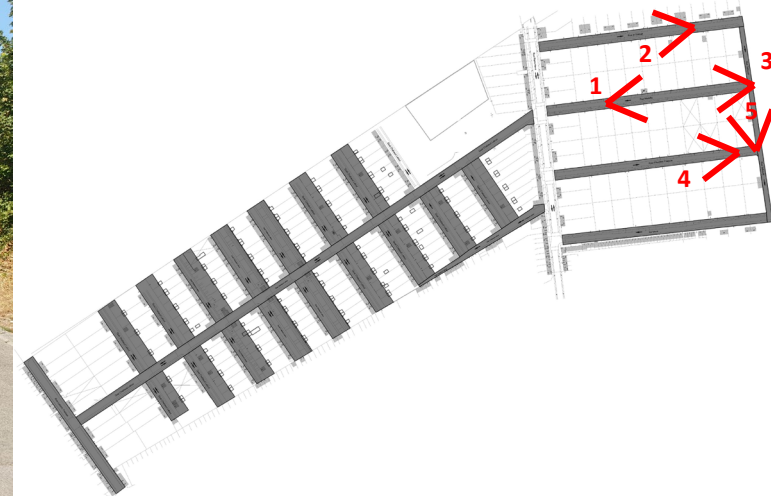
3. Rue de Marsilly



4. Rue d'Audifret Pasquie



5. Rue Talhouët



4. PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE



6. Rue Talhouët



7. Ruelle Quai Chabaud Latour



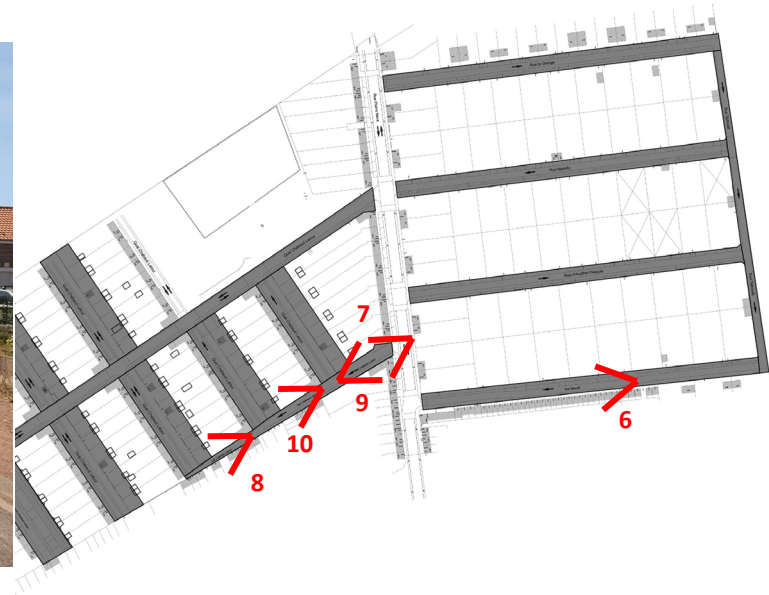
8. Ruelle Quai Chabaud Latour



9. Ruelle Quai Chabaud Latour



10. Ruelle Quai Chabaud Latour



4. PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT PROCHE



11. Quai Chabaud Latour



12. Quai Chabaud Latour



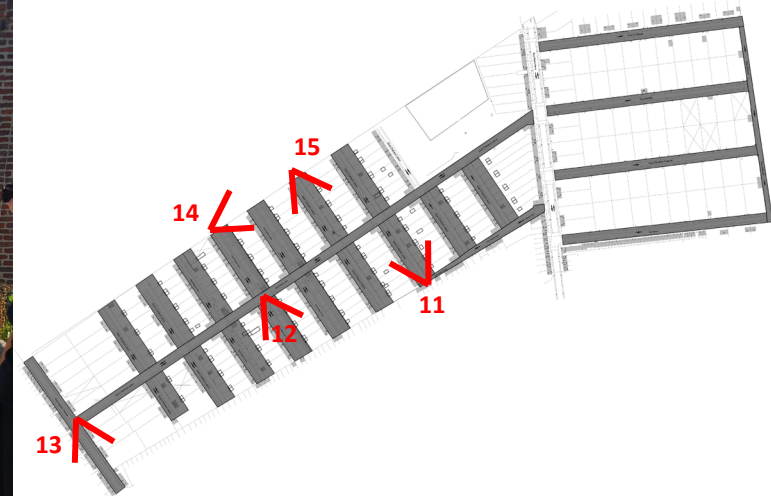
13. Rue Ludovic Trarieux



14. Tramway



15. Quai Chabaud Latour



4. PHOTOGRAPHIE PERMETTANT DE SITUER LE PROJET DANS L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN

Il n'est pas possible de prendre des photos dans l'environnement lointain.

